

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Marie-Andrée Roy

<https://www.cadre21.org/membres/3518dabb9794c1cdbe800e69>

Date d'obtention : 2020-11-07 03:55:28

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Permet d'obtenir un portrait global de la situation, aide à guider et orienter nos interventions.
En premier lieu, intervention scolaire où il y a une évaluation de l'incident à l'aide de la trousse Sexto.
En deuxième lieu, l'intervenant scolaire communique avec le Service de police en remettant une copie de la ou des grilles. Un rapport sera élaboré et envoyé au DCPC et des démarches pourront ensuite être entreprises s'il s'agit d'un acte impulsif ou d'un acte malveillant. Advenant le cas où l'acte se veut impulsif, une rencontre de sensibilisation pourra être faite ayant pour objectifs d'informer les jeunes de la possible nature criminelle de leurs comportements et de les sensibiliser aux conséquences non négligeables du sextage.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Ne pas prendre connaissance des photos/vidéos explicites.
L'école n'est pas mandataire du Service de police.
Lorsqu'un élève ne collabore pas, contacter le Service de police.
L'importance de vérifier les informations recueillies auprès de TOUS les individus impliqués en remplissant avec chacun d'entre eux la grille d'évaluation de l'incident, même s'il ne s'agit pas de pornographie juvénile. Advenant le cas où il ne s'agit pas de pornographie juvénile, nous devons traiter le dossier conformément aux politiques de l'établissement.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

À mon avis, la limitation de la propagation des images/vidéos intimes est une étape très importante mais délicate dans le sens où il faut faire une prise en charge rapide auprès de la victime et des personnes impliquées afin de limiter les risques que la victime voit son intégrité physique et son intégrité psychologique affectées par la situation.
En ce sens, la situation devient également délicate lorsque vient le temps de confisquer l'appareil électronique et que l'individu ne souhaite pas collaborer. Il faut agir rapidement.



Au coeur de votre stratégie #DevProf

 cadre21.org

